maphar.ageneral@gmail.com

AVIS DE REGLEMENT DES PRIMES D'ASSURANCES 2022

PERIODE DU 01/01/2020 AU 16-11-2022

ASSURE PHCIE SAINT SIMEON SARL-U N°CLIENT : 00000950

CODE ASSUREUR : INTERLOCUTEUR DR AKE

N°TELEPHONE 0759180073

n°	POLICE N°	RISQUE	DESIGNATION	PRIME 2022	OBSERVATIONS	PERIODE DE GARANTIE
1	9413194н	ASSURANCE AUTO	HONDA-3377WWC	729,000	TOUS RISQUE	01/01/2022 AU 31/12/2022
2	9301551G	MULTIRISQUE PROFESSIONNEL	OFFICINE	530,350	TOUS RISQUE	04/11/2021 AU 03/11/2022
	TOTAL	ASSURANCES (1	.)	1,259,350		

ETAT DES REGLEMENTS

n°	MODE DE REGLEMENT	REFERENCE DE REGLEMENT	DATE DE DEPOT	MONTANT	AFFECTATION	PERIODE D'EMISSION	PRIME A ENCAISSER
1	BOA	0000198	01/01/2000	0	9413194Н	01/01/2022 AU 31/12/2022	729,000
2	ESPECE	100000000000000 00000020346	10/10/2022	530,350	9301551G		530,350
		1,259,350					
	0						

NOTES IMPORTANTES

1/ Conformément aux dispositions de l'article 13 nouveau du code CIMA en vigueur depuis le 01/10/2011.

vous voudrez bien prendre contact avec les services de la MAPHAR en vue de convenir des modalités pratiques de renouvellement de vos polices d'assurances au titre de

l'exercice 2022

Veuillez contacter nos chargés de clientèle

MONSIEUR ARE AU 07 09 28 15 ou Mme AMANI AU 07 767 398 M1le GBEDA 48 52 61 31

2/ Sauf erreur ou omission de notre part, votre compte dans nos livres laisse apparaître un

solde 0

Nous restons ouverts à toutes propositions relatives aux modalités d'apurement de ces

arriérés.

3/ AXA Assurances Côte d'Ivoire a changé de dénomination et est devenu désormais AXA Côte

Nous vous prions de bien vouloir libeller vos effets de paiement des primes à l'ordre de AXA Côte d'Ivoire.

POUR LA MUTUELLE

